

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL

24 SEPTEMBRE 2020
18H30

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue le 24 septembre 2020, de manière virtuelle.

Présents:	Maire:	Monsieur Beny Masella	
	Conseillers:	Monsieur Dino Mazzone	Siège 1
		Madame Elizabeth Ulin	Siège 2
		Madame Colleen Feeney	Siège 3
		Madame Maria Torres	Siège 4

Aussi présents: Maître Raffaella Di Stasio, Directrice générale
Maître Claude Gilbert, Greffier

Monsieur le Maire, Beny Masella, a agi comme président de la séance.
Monsieur Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

Aucune personne n'y assistait

NOTE Cette séance du Conseil fut tenue à huis clos et les membres du Conseil y assistaient de manière virtuelle conformément à l'arrêté ministériel 2020-029 du 26 avril 2020 du Ministère de la santé et des services sociaux (page 2, dernier paragraphe).

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20200924-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 18h37.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du jeudi 24 septembre 2020 tel que présenté:

Adoptée à l'unanimité.
20200924-002

3. Location d'un bélier mécanique avec opérateur

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest a procédé à un appel d'offres public aux fins d'octroi d'un contrat de location d'un bélier mécanique avec opérateur pour les saisons hivernales 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023;

ATTENDU que trois (3) documents d'appel d'offres ont été commandés;

ATTENDU qu'une (1) soumission a été reçue et évaluée;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

1) Que ce contrat de location soit adjugé au plus bas soumissionnaire conforme, Transport Camille Dionne 1991 Inc., sur la base d'un taux horaire de 159,75 \$ en 2020-2021, 162,35 \$ en 2021-2022, et 164,75 \$ en 2022-2023, ces prix excluant les taxes.

2) Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-330-00-419.

Adoptée à l'unanimité.

4. Location d'une souffleuse à neige avec opérateur et signaleur

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest a procédé à un appel d'offres public aux fins d'octroi d'un contrat de location d'une souffleuse à neige avec opérateur et signaleur pour les saisons hivernales 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023;

ATTENDU que quatre (4) documents d'appel d'offres ont été commandés;

ATTENDU qu'une (1) soumission a été reçue et évaluée;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

1) Que ce contrat de location soit adjugé au plus bas soumissionnaire conforme, Entreprises Canbec Construction Inc., sur la base d'un taux horaire de 422,88 \$ en 2020-2021, 422,88 \$ en 2021-2022, et 422,88 \$ en 2022-2023, ces prix excluant les taxes.

2) Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-330-00-419.

Adoptée à l'unanimité.

20200924-004

5. Location de deux niveleuses avec opérateur

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest a procédé à un appel d'offres public aux fins d'octroi d'un contrat de location de deux niveleuses avec opérateur pour les saisons hivernales 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023;

ATTENDU que deux (2) documents d'appel d'offres ont été commandés;

ATTENDU qu'une (1) soumission a été reçue et évaluée;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

1) Que ce contrat de location soit adjugé au plus bas soumissionnaire conforme, Entreprise Vaillant 1994 Inc., sur la base d'un taux horaire pour chacune des deux unités de 323,00 \$ en 2020-2021, 343,00 \$ en 2021-2022, et 363,00 \$ en 2022-2023, ces prix excluant les taxes.

2) Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-330-00-419.

Adoptée à l'unanimité.

20200924-005

6. Période de questions du public

La période de questions du public n'a pu être tenue puisque la séance du Conseil se tenait à huis clos en conformité avec l'arrêté ministériel 2020-029 précité.

7. Levée de la séance

À 18h45, aucune question n'étant posée,

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.

20200924-006

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales
dans le dossier *Archives- 20200924*